

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 mars 2025

FAIRE EXÉCUTER LES PEINES D'EMPRISONNEMENT FERME - (N° 374)

AMENDEMENT

N ° CL29

présenté par

Mme Balage El Mariky, M. Amirshahi, Mme Regel, M. Duplessy et M. Iordanoff

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.